

LE DIRECTEUR NE SOUHAITE PAS SEMER LE DOUTE OU LA PANIQUE...

Le 14 février 2019 était une journée d'action intersyndicale en Isère. Les agents en grève sur Grenoble ont décidé d'aller à la rencontre du Directeur pour qu'il nous communique son projet de **géographie revisitée** pour notre département.

Une délégation a été reçue en salle Bastille par le Directeur. Les agents ont demandé la communication du nombre de suppressions d'emplois dans le département ainsi que le projet de géographie revisitée que le Directeur va faire remonter à la Direction Générale.

Notre Directeur n'a pas voulu nous communiquer la moindre information puisqu'il ne souhaite pas semer le doute ou la panique.

Avons-nous des raisons de douter et/ou paniquer ?

Il nous a précisé que le projet était à 90 % d'avancement. Mais, en l'absence de validation par la DG ce n'était pour l'instant que du sable sans base stable.

Nous, ce sable nous intéresse sacrément ! Il s'agit de la matière première qui va engager notre avenir au sein de la DGFIP dans l'Isère.

En outre, la note générale d'orientation de décembre 2018 de la géographie revisitée précise que le DG a communiqué un quantum de suppressions d'emplois « conventionnel » qui permettra de construire une proposition de restructurations pluriannuelles. Dans un premier temps, le Directeur a affirmé qu'il ne détenait pas le volume de suppressions d'emplois. Il a fallu insister pour qu'il admette, qu'à l'origine du projet, il y avait effectivement un quantum de suppressions d'emplois qui lui avait été fourni par la DG.

Cependant, à l'initiative du Président de la République, le Gouvernement a engagé un grand débat national sur quatre thèmes qui couvrent des grands enjeux de la nation : la fiscalité et les dépenses publiques, l'organisation de l'État des services publics, la transition écologique, la démocratie et la citoyenneté. Sur cette période, les Ministres et les Directeurs ont reçu la consigne de ne plus communiquer le nombre de suppressions d'emplois dans la fonction publique avant que le bilan du grand débat soit connu.

Le Directeur attend les orientations suite au grand débat national. Au regard du contexte social, les suppressions d'emploi ne sont pas, selon lui, arrêtées définitivement dans le département. Le Directeur est dans une logique de pré-travail et ne souhaite pas faire de communication prématurée.

Nous déplorons cette absence de transparence de la part du Directeur. Ce projet va avoir d'importantes conséquences sur l'avenir de l'ensemble des agents de la DDFIP de l'Isère.

NOUS EXIGEONS D'AVOIR LA COMMUNICATION IMMEDIATE DU PROJET

Géographie Revisitée :

Ce projet prévoit la suppression de 50 000 emplois dans la Fonction publique d'État d'ici 2022. La déclinaison à la DGFIP engendrera la disparition de 18 000 à 25 000 emplois. Dans le même temps 16 000 collègues vont partir à la retraite. À l'horizon 2022, ce sont donc entre 2 000 et 9 000 agents qui se retrouveraient sans mission, sans résidence, sans chaise !

La géographie revisitée se décline en externalisant, en privatisant, en supprimant des missions ;

- Des agences comptables pour les grandes collectivités (4 potentielles en Isère selon le Directeur pour l'instant pas candidates mais qui à terme seront sans doute forcées à le devenir), des agences comptables pour les établissements publics de santé et une agence unique de recouvrement ;
- Le transfert de la mission topographique à l'IGN, l'abandon progressif de la publicité foncière aux notaires
- Le prélèvement à la source et donc privatisation de la collecte de l'impôt sur le revenu. L'interdiction du paiement en numéraire
- La suppression de la TH, l'accueil exclusif sur rendez-vous et fermetures des services au public

Ce mouvement s'accompagne donc d'une restructuration dans tous les sens : 1 trésorerie par EPCI et 1 trésorerie par groupement hospitalier de territoire, soit 1 millier de fermeture en 3 ans, sans compter celles liées aux agences comptables.

Il est clair que la géographie revisitée va détruire et remodeler totalement notre paysage administratif avec le regroupement des SIP et des SIE (1 à 2 par département) et la départementalisation des SPF, dans un premier temps.

Cette réforme s'appuie sur une généralisation d'ampleur de la dématérialisation avec, par exemple, l'obligation générale de télédéclarer pour les particuliers ou des contacts avec les services principalement par internet et par les plateformes dédiées. Dans le même temps l'utilisation de l'intelligence artificielle va permettre une automatisation des réponses aux courriels, de la programmation et pour le contrôle fiscal (algorithmes, datamining).

À terme, le Préfet aura la main mise sur les fonctions supports (budgets, logistique, informatique, RH), mais sera aussi partie-prenante en matière d'exercice des missions, d'allocation des moyens d'organisation structurelle.

En matière de Ressources Humaines les outils sont déjà mis en œuvre pour faciliter cette mesure de destruction de notre ministère : la réforme des règles d'affectation à la DGFIP au département, la mise en place de la rémunération au mérite (formidable outil de chantage à la mobilité forcée), l'harmonisation des carrières de la fonction publique afin de faciliter les affectations inter-administratives.